



CHIMIE — PHARMACIE — PLASTIQUES — CAOUTCHOUC — VERRE — PETROLE

Nouvelle série N° 17

JUIN-JUILLET 1974

Paris le 4 juin 1974

Communiqué de presse

Le grand week-end de la Pentecôte a estompé la catastrophe qui s'est produite dans l'usine chimique anglaise de Flixborough...

...Cette explosion nous rappelle de façon dramatique la situation qui est devenue celle de toute l'industrie chimique et pétrolière, qu'elle se situe en Angleterre ou en France :

- Des procédés techniques et chimiques de plus en plus complexes,
- des capacités de production énormes pour des effectifs très réduits,
- des révisions systématiques délibérément supprimées

transforment toutes les usines en de véritables poudrières qui font courir aux salariés et aux populations civiles voisines — vu leur implantation en zones urbaines — des risques énormes.

Les « consignes » de sécurité les plus strictes, conçues par le patronat pour dégager sa responsabilité, n'empêchent jamais la défaillance matérielle ou humaine.

L'explosion dans la raffinerie SHELL de Petit-Couronne qui a fait 1 mort et 4 blessés graves (27 mai) vient nous rappeler que trop nombreux sont les travailleurs qui meurent d'asphyxie ou de brûlures chaque année dans nos industries...

La FUC-CFDT regrette que le seul moyen de faire retentir la sonnette d'alarme résulte de la peur que fait naître une catastrophe comme celle de Flixborough ou... de Feyzin.

Elle appelle les populations civiles directement concernées par la proximité des complexes chimiques et pétrochimiques à aider les travailleurs des usines en cause à mener la lutte pour que toutes les garanties du point de vue hygiène et sécurité leur soient assurées.

Extraits

POUDRIERES

Morts pour qui ? Morts pour quoi ?

Ces questions ne seront pas résolues aussi bien pour les morts de FLIXBOROUGH que pour le mort de la raffinerie Shell de Petit-Couronne que pour les dizaines de morts qui se produisent chaque année dans nos industries.

Pourtant la réponse à cette question est simple.

Les responsables, au plus haut niveau, des entreprises pétrolières ou chimiques, n'ont plus aucune idée de ce que représentent sur le « terrain » les milliards d'investissements engagés chaque année.

Pour eux, seuls comptent les tonnes de produits fabriqués et les dollars, les livres, les francs, les marks qu'elles rapportent. Car c'est cela la réalité des industries chimiques et pétrolières.

Les moyens mis en œuvre pour lutter contre les risques sont souvent dérisoires. Il est tellement facile de se reposer sur les services de sécurité mis en place par les collectivités locales. Que ceux-ci ne soient pas informés des risques que leur font courir les installations industrielles qu'ils verront peut-être pour la première fois le jour du sinistre : Qui s'en soucie ? C'est pourtant de cette façon que les 18 pompiers de FEYZIN ont trouvé la mort.

Tous les travailleurs qui interviennent directement sur les processus de fabrication, en particulier les travailleurs postés, ne cachent pas leur peur lorsqu'ils doivent prendre leur poste.

Mais ils ne disent pas toujours les angoisses et les insomnies qu'ils ressentent lorsqu'ayant quitté leur travail ils repensent brusquement aux manœuvres passées, à telle vanne qu'ils ne sont plus sûrs d'avoir fermée, aux risques qu'ils font ainsi courir aux camarades qui les relèvent, et à toutes les populations civiles situées dans l'environnement des entreprises chimiques.

Des poudrières, voilà ce que sont devenues nos usines. Et alors ! s'est-on soucié de les planter là où le risque était moins grand pour les femmes et les enfants ? A-t-on testé les procédés de fabrication ? A-t-on mis sur pied les services de sécurité nécessaires en cas de catastrophe, en estimant le danger maximum ?

Dans la plupart des cas la réponse est négative. Produire, produire plus, produire moins cher au mépris de la sécurité des hommes. Voilà pourquoi sont morts des travailleurs anglais. Voilà pourquoi, si par une action vigoureuse qui unit les travailleurs des entreprises et les populations civiles environnantes pour lutter contre cet état de fait nous n'y mettons pas fin, mourront encore des travailleurs... français peut-être cette fois-ci.

La FUC progresse

Des résultats d'élections récents laissent apparaître dans de nombreux cas des avancées de la CFDT qui sans être spectaculaires n'en sont pas moins significatifs de la progression de notre organisation et de la confiance grandissante que les travailleurs font à la FUC-CFDT.

VERRE TEXTILE CHAMBERY (73)

La aussi bonne progression de la CFDT qui sur l'ensemble des 4 collèges représente 905 voix sur 1713 inscrits soit 22,89 % et progresse de 1,79 % par rapport aux élections de DP de 1973. Dans les autres collèges la progression la plus spectaculaire est celle de 4,01 % du collège employés. Dans le collège ouvriers et maîtrise les progressions sont respectivement de 1,76 % et 1,37 %.

NAPHTACHIMIE MARTIGUES (13)

1972 ouvriers - empl.
1974 " "
1972 A.M.
1974 "
1972 CADRES
1974 "

CFDT 271 voix 47,0 %
" 700 " 48,3 %
" 76 " 18,1 %
" 126 " 23,0 %
" 30 " 23,7 %
" 28 " 25,0 %

Dans les ouvriers

la CFDT progresse de 1,3 %
la CGT reste stable
FO régresse de 1,5 %
la CFDT progresse de 4,9 %

Chez les A.M.

La CFDT 1^{re} organisation aux élections du comité d'établissement.

	CFDT	CGT	CGC	FO
1972 ouvriers - empl.	271	521	248	123
1974 "	700	619	283	125
1972 A.M.	76	94	92	
1974 "	126	139	84	
1972 CADRES	30	25,3 %	75 %	
1974 "	28		10,1 %	
			8,6 %	

Chez les A.M. la CGT progresse de 2,8 %
la CGC régresse de 7,7 %
Chez les Cadres la CFDT progresse de 1,3 %
la CGC régresse de 1,3 %

BEBERT aux prises avec la légalité ?

— Dis-donc Zède ! Je voudrais que tu m'expliques la légalité ! Il y a des patrons qui ne respectent pas la légalité on ne leur dit rien... Des travailleurs qui réclament l'application de la liberté, on les fout à la porte et s'ils protestent dans la rue, les flics leur cognent dessus...

— Je me rappelle quand j'étais gosse ; un jour, mon père qui était ouvrier boulanger rentre du boulot vers quatre heures de l'après-midi. Il était parti la veille au soir vers onze heures, sans faire de bruit, sans allumer la lumière pour ne pas qu'on se réveille. Il rentrait ce jour-là complètement crevé, mal dans les jambes, mal au crâne. Il s'était cogné seize heures de boulot et ça durait depuis un mois.

A l'école justement, on nous parlait du droit au travail. Alors je dis à mon père : « C'EST PAS LEGAL ». Il me répond : « Je sais bien, mais C'EST NORMAL, avec les estivants, il y a du boulot, dans un mois ils seront partis et le patron dit qu'il FAUT EN PROFITER... ».

Pour en profiter, il y en a qu'en profitait, mais sûrement pas mon père...

Un autre jour (je m'en rappelle, j'avais reçu une taloche et à force de faire glisser la pelle pour mettre au four, il avait la main calleuse), il rentrait juste comme je partais à l'école l'après-midi. Il semblait triste et je voyais bien qu'il avait quelque chose à dire à ma mère... Bref, après vingt ans de service et avoir

appris le métier au fils du patron, il était licencié !... Maintenant que le fils connaissait le métier, on n'avait plus besoin de lui.

Ma mère avait les larmes aux yeux. Timidement, j'ai dit : « C'EST PAS NORMAL ! ». Mais mon père m'a répondu : « Il n'y a rien à dire, C'EST LEGAL ».

J'ai voulu lui rappeler les heures qu'il faisait quelques mois plus tôt, sans être payé plus ; que son patron était bien content de le trouver et qu'avec la légalité c'était toujours les mêmes qui étaient bâisés... Vlan ! J'ai reçu ma taloche et j'ai jamais su si c'était parce que j'avais dit un gros mot ou si c'était parce qu'il n'était pas d'accord avec ce que j'avais dit.

La légalité, il y a longtemps que j'ai des doutes... C'est LIP et le CHILI qui m'ont rappelé ça. Il y a des fois, on fait des rapprochements !... Qu'est-ce que t'en penses toi, Zède, de la légalité ?

— Ce que j'en pense !... A mon tour de te poser des questions Bébert. A ton avis, est-ce NORMAL que les travailleurs s'organisent en syndicat ?

— Oui !

— Eh bien, avant 1884, c'était ILLEGAL et des prolos comme toi qui l'auraient tenté, on les mettait en tôle.

— En 1944, les résistants qui se battaient pour libérer la France et chasser les nazis, c'était NORMAL ?

— Ah oui !

— Eh bien, c'était ILLEGAL !

— Avant 1968, ton collecteur te faisait payer ta cotisation, te donnait un tract dans la boîte.

— Oui !

— C'était ILLEGAL avant 1968, puisque c'est seulement à la suite de notre action qu'ils ont voté la loi !

Tu vois en matière de droit et de liberté les FAITS PRECEDENT TOUJOURS LA LOI ! C'est par l'action que nous avons réussi à faire reconnaître certains droits syndicaux.

L'action syndicale a toujours des aspects « d'illégalité », d'autant que ce sont les patrons ou leurs représentants qui font les lois.

La légalité, c'est la loi imposée ou tolérée par les patrons. C'est un droit essentiellement bourgeois QUI DONNE LE POUVOIR A CEUX QUI POSSEDENT.

Les patrons imposent leur domination au nom de leur légalité et bafouent journalement la loi sur le droit syndical.

Tu sais, Bébert, en régime capitaliste, c'est l'ARGENT QUI DONNE LE DROIT, alors que ça devrait être le travail.

— C'est pas NORMAL.

— Oui, mais c'est LEGAL.

— Ah puis merde avec la légalité.

— C'est bien ce que je disais !...

Zède

1,6% au mois d'avril

les prix flambent

Giscard au pied du mur

M. Giscard d'Estaing déclarait il y a un mois : « la hausse n'atteindra pas 15 % »

Le 25 avril, lors de son débat contradictoire à Europe 1 avec M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing avait contesté de la façon la plus ferme que la hausse des prix puisse atteindre cette année 15 %. Au candidat de la gauche qui citait ce chiffre, pour rappeler la détérioration du pouvoir d'achat subie par la petite épargne (les livrets A de caisse d'épargne ne rapportent que 6 % d'intérêt), M. Giscard d'Estaing avait repliqué :

« Mais non [la hausse] n'atteindra pas 15 %, monsieur Mitterrand ! »

M. MITTERRAND. — Elle n'atteindra pas 15 % ? Vous avez déclaré en 1971 : « L'évolution des prix doit et peut être maîtrisée. » Vous avez répété, le 23 septembre 1971 : « La hausse des prix se ralentira dans quelques mois. » En juillet 1972 : « Les prix reviendront à un taux de hausse mensuelle de 0,3 %. » Or, cette hausse a été de 0,8 %.

Interviewé par Paris-Match en juillet 1972, vous avez déclaré : « La perspective pour 1972 est de 6 %. » Pour cette année-là, ce fut 8 %. Et vous ajoutez le 24 mai 1973, à l'Assemblée nationale : « La lutte contre la hausse

» des prix est la tâche prioritaire de la rentrée. La hausse de nos prix, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1973, devra être inférieure d'un point à celle de nos principaux partenaires et et concurrents européens. » Aujourd'hui, la hausse des prix est supérieure, en France, à celle de la plupart de nos concurrents européens. » « Le combat contre l'inflation est une action continue que nous allons développer dans les semaines à venir ; les douze mois qui viennent seront en France la période du ralentissement de l'inflation », avez-vous indiqué le 5 octobre 1973. On vient de battre les records ! Aussi, lorsque vous dites que la hausse n'atteindra pas 14 %, je me méfie. »

M. GISCARD D'ESTAING. — C'est très frappant : vous avez même changé de chiffre entre vos deux réponses, puisque vous avez dit une fois 15 % et 14 % maintenant.

M. MITTERRAND. — Si votre politique continue, cela ira jusqu'à 17 ou 18 %. Voilà ce que je pense !

M. GISCARD D'ESTAING. — Je vous le laisse penser, mais je donne à ceux qui nous écoutent l'assurance du contraire...

Tiré du "Monde"

Nous prenons acte... Mais attention aux prétextes



— J'aurais bien voulu satisfaire vos revendications mais, en examinant la situation que m'a laissée le précédent ministre des Finances, je crois que ce sera très difficile !

LE POINT

PORTUGAL an 01

Après 48 années de dictature, un vent de liberté souffle sur ce vieux pays.

Le Portugal est en train de changer sous nos yeux, c'était hier encore un pays où il ne faisait pas bon vivre, où la classe ouvrière, le démocrate étaient pourchassés, baillonnés par l'appareil policier et la célèbre police politique (la PIDE), où pour vivre, il fallait choisir l'immigration vers les pays industrialisés d'Europe, où pour ne pas mourir, il fallait déserter l'armée afin de ne pas passer 4 ans dans la jungle du Mozambique, de l'Angola ou de la Guinée Bissau. Même en France, les travailleurs portugais (à l'image des travailleurs espagnols) ne se sentaient pas à l'abri de la répression.

Surprenant chemin que celui suivi par le Portugal pour aller vers la démocratie et la liberté. Ce sont des Militaires emmenés par le Général SPINOLA qui ont ouvert la voie en renversant le Gouvernement de Caetano (réfugié maintenant au Brésil). L'orientation première, retenue par les nouveaux dirigeants du Portugal, règlement politique (et non militaire) des problèmes posés par les colonies portugaises, et constitution d'un gouvernement provisoire regroupant notamment des représentants du parti socialiste et du parti communiste, cette orientation ne peut avoir que notre approbation.

En avril, au Portugal, un grand espoir est né pour la classe ouvrière. Les difficultés sont nombreuses, la situation des classes laborieuses appelle des changements importants, les problèmes économique, de développement, d'industrialisation, se posent.

Pour les travailleurs portugais, il s'agit de faire face à de nouvelles responsabilités, il s'agit en premier lieu de consolider leur position, créer une organisation syndicale démocratique regroupant l'ensemble des travailleurs du pays et exprimant leurs exigences.

Adhérents, militants de la FUC, nous nous sentons solidaires du combat mené par nos camarades Portugais. Leur combat est aussi le nôtre. Libérés de la dictature, ils seront demain à nos côtés pour lutter contre le capitalisme international et aider d'autres travailleurs à se libérer à leur tour du joug du fascisme comme en Espagne. Dès aujourd'hui, les rapports entre les travailleurs de nos deux pays doivent prendre une dimension nouvelle.

Il est de notre responsabilité de faire le premier pas en direction des travailleurs Portugais immigrés en France et de leur dire :

« Camarade, le Portugal est en voie de devenir un pays démocratique, tu n'as plus aucune crainte de répression à avoir et demain lorsque tu retourneras dans ton pays, nous espérons que tu prendras tes responsabilités dans l'organisation syndicale que les travailleurs de ton pays sont en train de construire. Pour t'aider à faire face à ces responsabilités qui t'attendent là-bas, nous t'offrons dès aujourd'hui une place parmi nous dans notre organisation. »



ÊTRE JEUNE EN 1974

On a parlé beaucoup des jeunes dans la campagne présidentielle. Leur avenir immédiat s'y construisait. Seuls ceux qui avaient plus de 21 ans ont eu le droit à la parole. Le droit de vote à 18 ans... ou 19 ans sera pour plus tard... peut-être. Peut-on admettre que l'on puisse travailler en usine et ne pas voter ? Peut-on accepter qu'un lycéen au baccalauréat disserte de la liberté et ne dépose pas un bulletin dans l'urne ?

Les jeunes ont la possibilité, dès maintenant, au lycée ou CET, comme à l'usine, de faire entendre leur voix. Il nous revient de leur permettre, de les accueillir dans notre vie sociale, dans notre action syndicale.

L'APPROCHE DES VACANCES pose à de nombreux parents que nous sommes, le problème de l'orientation de leurs enfants : passage dans un autre cycle de l'enseignement, redoublement, orientations vers la vie active, etc.

C'est le moment de constater que l'école oriente mal, comme le montrent les chiffres indiqués ci-après.

La culture et la formation qu'ils reçoivent sont trop abstraites et n'apportent pas les connaissances techniques et générales nécessaires à la vie industrielle. L'information sur les perspectives d'emploi est mal faite ou pas souple du tout.

Cependant, à travers un dialogue constant parents-enseignants, peut se discerner des réponses individuelles ou collectives. Le contenu de l'enseignement peut évoluer ; l'information peut être mieux faite (1).

LES STAGES D'ETE

Beaucoup de jeunes font des stages d'un mois l'été dans les entreprises. Loin de correspondre à une volonté de les initier à la vie industrielle, il s'agit

LES JEUNES ET LE TRAVAIL DES FEMMES

D'une enquête effectuée par la SOFRES en 1970, il ressort que 55 % des jeunes filles ayant entre 16 et 23 ans se déclarent favorables au travail des femmes à l'extérieur de chez elles. Les jeunes des classes sociales dominées sont plus traditionalistes sur ce point que les jeunes des classes sociales dominantes.

Ce résultat permet de poser un problème intéressant, celui de l'exploitation des sondages. Car, s'il n'y a aucune raison de mettre en doute les estimations de la SOFRES, il convient de remarquer que la question posée n'avait pas la même signification pour tous, comme c'est souvent le cas.

Pour une femme dont le mari possède une belle situation, vouloir

travailler veut souvent dire vouloir s'occuper en choisissant une profession intéressante et rémunératrice. Pour la femme d'un salarié du bas de l'échelle, cela peut vouloir dire : trouver une place mal payée et accepter des conditions de travail peu reluisantes pour remédier à la situation modeste du mari.

Cette interprétation paraît confirmée par un chiffre : 67,7 % des jeunes agriculteurs pensent qu'une femme doit rester à son foyer, ce qui, à première vue, représente un pourcentage suspectement élevé.

Or, il est bien évident que pour un jeune agriculteur, le travail féminin présente toutes les caractéristiques de l'exploitation. La réponse fournie correspond dans ce cas à un désir de libération de la femme.

surtout pour les entreprises d'utiliser durant la période des congés une main-d'œuvre à bon marché, tout en répondant au désir des jeunes de se faire « un peu d'argent de poche ». Il faut que nous agissions pour que des règles strictes président à de telles possibilités :

- nécessité d'une indemnité en rapport avec le travail effectué ;
- nécessité d'être couvert par la Sécurité Sociale ;
- respect des consignes de sécurité ;
- etc.

Mais, l'expérience que va faire le jeune doit lui être profitable. Les Comités d'Entreprises peuvent assurer une initiation à la vie de l'entreprise, informer sur les techniques comme sur la vie sociale (conventions collectives, rapports sociaux, etc.). Chaque travailleur en contact avec un de ces jeunes peut lui dire quelle est sa vie réelle et concrète de travail, comment il fait

face à l'exploitation et à l'aliénation qu'engendre sa situation de salariée.

L'EMBAUCHE

La rentrée de septembre 1974 va être des plus difficiles pour les jeunes qui désirent trouver un emploi. On leur a caché cela durant les derniers mois. Il est donc nécessaire de les informer sur ce à quoi ils peuvent prétendre en entrant dans l'entreprise et sur ce qu'ils pourront demander avec leurs nouveaux camarades de travail.

10) Ce à quoi il peuvent prétendre :

- leur faire connaître les contenus de la Convention Collective, des accords d'entreprises ou d'établissements ;
- respecter les clauses des conventions collectives en ce qui concerne l'embauche.

- JEUNE TRAVAILLEUR, QUE TU SOIS EN USINE, EN CET OU EN LYCEE TECHNIQUE ;
- JEUNE LYCEE EN QUI VOIT AUJOURD'HUI CE QU'EST LE MONDE DU TRAVAIL ;
- TU PEUX T'EXPRIMER, COMME LES AUTRES, DANS LA CFDT ;
- VIENS NOUS REJOINDRE AUJOURD'HUI... OU DEMAIN... ;
- IL NE SERA JAMAIS TROP TARD POUR CONTRIBUER A REDONNER TOUT SON SENS AU TRAVAIL DE MILLIONS D'HOMMES.

20) Ce qu'ils doivent demander :

- un coefficient minimal obligatoire lié au diplôme obtenu dans l'enseignement ;
- un emploi correspondant à leurs capacités réelles dès que possible.

Ces deux points font l'objet de notre lutte sur les classifications et sont négociés avec les patronats dans les différentes branches.

Par exemple, dans la Chimie, la FUC- CFDT demande un coefficient minimum de 185 pour un titulaire d'un CAP, de 220 pour le BT, de 280 pour le DUT-BTS, de 350 pour l'ingénieur grande école.

LES JEUNES EN 1974

« Les jeunes, ça ne veut rien faire, ça constate c'est tout ». Telle est l'affirmation entendue souvent.

Quelles sont en fait leurs réactions, leurs volontés. Ce qui frappe le plus, chez eux, c'est d'abord un refus, c'est ensuite une recherche.

Un refus :

Ils se sentent mal à l'aise dans une société cloisonnée, où leurs parents mènent une « vie de fou », où l'injustice

règne en maître. Or, ils ont au plus profond d'eux-mêmes ce sentiment de justice comme le montrent certaines enquêtes, d'où leurs réactions dures, violentes mêmes, mais aussi en retour l'incompréhension des « adultes » devant des choix très divers qui vont du refuge dans le petit groupe de délinquants jusqu'à l'engagement politique ultra-gauchiste.

Une recherche :

Leur refus exprime en clair leur soif d'une société plus juste, plus humaine, qu'ils recherchent justement dans la vie en petit groupe.

Leur entrée dans l'entreprise doit permettre au syndicalisme, tel que la CFDT le conçoit, de leur offrir un endroit, un lieu :

- où leur refus prendra toute sa valeur et sa force,
- où leur recherche se traduira en une action collective et solidaire de tous les instants, pour instaurer d'autres rapports sociaux entre les gens.

(1) Consulter l'ONISEP : 75225 PARIS Cédex 05 (Office National d'Information et de Statistiques pour l'Emploi Professionnel).

LES JEUNES ET L'EMPLOI

Dans un sondage, au moment des élections présidentielles, les jeunes mettent en tête de leurs préoccupations, l'emploi, à égalité avec la lutte contre la hausse des prix.

— 1/3 des jeunes ayant bénéficié d'un enseignement professionnel ne peuvent le mettre à profit.

— 40 % des contrats d'apprentissage en cours à 17 ans n'aboutissent pas à l'exercice du métier choisi.

— En mars 1973, 30 % des demandeurs d'emplois avaient moins de 25 ans.

— A l'ANPE de PARIS, 400 jeunes de 16 à 22 ans sont reçus par jour. 80 % n'ont aucune qualification. Sur 100, 4 demandent un emploi de bureau, 16 de manutention, 8 la vente, 4 la métallurgie, 3 le bâtiment. Pourquoi le Tertiaire ? Parce que le travail d'usine fait peur à cause des conditions de travail ; parce que l'information et l'orientation n'est pas faite dès l'école ; parce que l'enseignement, trop abstrait, trop loin des réalités de la production ne donne pas les éléments de base pour une embauche à un niveau de qualification valable.

— Ceci amène les jeunes à vouloir « gagner de l'argent », « n'importe quoi, pourvu que cela paie bien ».

— 1 français sur 3 a moins de 20 ans ; 1 français sur 2,4 a moins de 25 ans.

— Dans le secteur de la production, les jeunes de 15 à 25 ans représentent le 1/5 de la population.

— Une enquête de 1973 donne la répartition suivante de l'emploi des jeunes de moins de 25 ans :

• 4 037 326 sont au travail, ce qui fait 20 % de la population active du pays ;

• 46,5 % sont ouvriers :

— 17,7 %, O. S.
— 14,6 %, O. qualifiés
— 9,9 %, manœuvres

• 25,1 % sont employés ;

• 10,7 % sont cadres moyens ;

• 5,9 % sont personnel de service ;

• 5,8 % sont salariés agricoles ;

• 5,6 % sont agriculteurs.

— Seulement :

• 2,4 % sont patrons de l'industrie et du commerce ;

• 0,9 % sont de professions libérales.

C'EST LE MOMENT...



... De faire adhérer ton camarade de Travail

Pense aussi que la cotisation est une arme terrible contre le patronat...

Pour cela il faut qu'elle soit payée chaque mois

Pour les vacances, paye d'avance à ton collecteur

EUROPE C.E.S.

Les 23-24 et 25 mai s'est tenu à Copenhague le congrès extraordinaire de la CES (confédération européenne des Syndicats) qui, avec l'entrée des organisations syndicales européennes de la CMT regroupe maintenant plus de 30 millions d'adhérents dans tous les pays de l'Europe capitaliste.

O. VETTER du DGB allemand en est devenu le Président. Que va pouvoir faire cette organisation ? Le rassemblement d'organisations qui ne cachent pas leurs divergences va-t-il pouvoir être d'une réelle efficacité ? La question est ouverte. Il faudra voir à l'usage. De toute manière tout est lié à la volonté et à la possibilité d'actions des comités européens professionnels. Ces comités vont-ils pouvoir coordonner sans les perturber leur action avec les internationales mondiales professionnelles (SPI) auxquelles ils appartiennent pour la plupart là est le véritable nœud du problème.

SUPER CONTROLE MEDICAL

Une nouvelle pratique qui consiste pour les entreprises à faire visiter à son domicile par un médecin, un ouvrier en arrêt maladie, a vu le jour. L'entreprise donne les coordonnées du malade à une société spécialisée — (comme actuellement SECUREX et SOFRAP) qui elle, les transmet à un « médecin contrôleur ».

Celui-ci visite le malade et rédige une attestation de présence ou d'absence du domicile. Il donne ainsi son appréciation sur le nombre de jours d'arrêt prescrit par le médecin traitant. Ces pratiques sont inadmissibles. La confédération des syndicats médicaux français (CSMF) a répondu à la CFDT en condamnant de telles pratiques. Les extraits de sa lettre sont significatifs.

« Depuis quelque temps, nous avons été l'objet d'interventions des syndicats départementaux qui s'étonnaient de ces pratiques et les considéraient comme inadmissibles.

« En effet, ce double contrôle consiste, en fait, d'une part à mettre en doute le bien fondé des prescriptions d'arrêts de travail préconisées par le médecin traitant, d'autre part, à considérer comme inefficace ou négligeable le travail des médecins conseils des caisses de Sécurité Sociale. De plus, il est évident qu'une telle attitude met en cause la probité des travailleurs eux-mêmes, ce qui, malgré certains abus occasionnels, ne peut être considéré comme une attitude normale.

« La confédération a déjà pris sur cette question une position très nette qui consiste à refuser ce contrôle supplémentaire et à demander à ses adhérents de ne pas y participer ».

VIGILANCE

C'est le terme à employer vis-à-vis de la CFT. De nombreux indices nous laissent penser que dans les milieux proches de GISCARD on verrait d'un assez bon œil la reconnaissance officielle de la CFT. Des assurances, des promesses ont-elles été faites durant la campagne électorale ? Peu importe c'est notre vigilance et notre détermination qui pourront éviter un tel scandale.

HASARD OU CHAUVINISME ?

Le Monde du 4 juin après la catastrophe de Flixborough donne une liste « depuis 1968 » des plus graves explosions survenues dans les exploitations industrielles. Fort bien. On y apprend

- 14 juillet 1968 : 32 morts au combinat électronique de Bitterfeld (Etats-Unis)
- 17 août 1968 : 31 morts, 3 disparus dans une fabrique de jouets d'Alicante (Espagne)
- 4 février 1971 : 25 morts dans une usine de produits chimiques de Brunswick, en Géorgie (Etats-Unis)
- 14 décembre 1971 : 35 morts dans une usine d'explosifs à Mufulia (Zambie)
- 15 décembre 1972 : 21 morts dans une usine de coke en construction à Weirton, en Virginie (Etats-Unis). »

N'aurait-on pas pu remonter jusqu'en 1966, on aurait été obligé de parler des 18 morts de Feyzin ...

MIROITERIES DE L'OUEST

La C.F.D.T. est l'organisation syndicale représentative des travailleurs de l'entreprise. Malgré la réticence à discuter avec les syndicats, Monsieur BOURDEAUX s'est trouvé contraint de se rendre à l'évidence et signer avec notre seule organisation un accord fixant la composition du Comité Central de son entreprise. Fait qui peut paraître banal mais, qui marque une étape importante pour la progression de la CFDT et une meilleure défense des travailleurs de l'entreprise. Monsieur BOURDEAUX n'a pas désarmé pour autant et dans le même temps, il organisait seul un référendum parmi les travailleurs dans un style que nous connaissons : deux questions une seule réponse. Un avantage intéressant, l'augmentation de la retraite complémentaire et une formule ambiguë sur le SMP hiérarchisé qui en fait, cause un désavantage certain sur la prime d'ancienneté. La ficelle est vraiment trop grosse, les travailleurs et la CFDT ne se laisseront pas faire comme en 1965, année où Monsieur BOURDEAUX avait réussi le tour de force de supprimer la moitié (il n'a pas pu totalement) de la prime d'ancienneté.



Le temps de lire

LA CAUSE DES FEMMES

par Gisèle HALIMI
Grasset - 206 pages

De la défense de militants algériens, ou tunisiens, du FNL aux inculpés de Bobigny en passant par les grands moments de la lutte des femmes dans notre société contemporaine, c'est l'itinéraire complet d'une avocate engagée qu'il nous est demandé de suivre. Un véritable « parcours de la combattante » qui se lit comme il a sans doute été écrit : d'une seule traite.

LES DOSSIERS NOIRS DE LA JUSTICE FRANÇAISE

par Denis LANGLOIS
Le Seuil - 222 pages

Après les dossiers noirs de la police française, Denis LANGLOIS récidive sur la justice cette fois.

Un mois de prison ferme pour le vol d'une bouteille de lait ; six mois de prison avec sursis à un industriel de Besançon pour une fraude de 580 000 F. Avec des exemples de ce genre, l'auteur, avocat de la cour d'appel de Paris et ancien conseiller juridique de la ligue des droits de l'homme, explique ce qu'est une justice de classe. Il se trouve, hélas, qu'il s'agit de la nôtre.

LE CONTRE POUVOIR MULTINATIONAL

La riposte syndicale
Charles LEVINSON
Le Seuil - 240 pages

Suite logique du livre sur l'inflation mondiale et les sociétés multinationales qui, au-delà de l'économie esquisse ce que pourrait être une riposte syndicale à la mesure de ces monstres que sont les multinationales.

Avec des exemples concrets de récits d'expériences réussies de luttes syndicales au niveau international (Michelin - Dunlop - Pirelli - St-Gobain - Unilever) l'auteur qui est aussi le secrétaire général de l'ICF à laquelle la FUC est adhérente vous invite sérieusement à réfléchir à la façon dont nous devons réagir au niveau mondial.

Avec les vacances, vient le temps pour les militants et les travailleurs de se détendre et de lire. Accablés trop souvent par les soucis quotidiens, le travail fatigant, la lecture devient vite un luxe, voire une fatigue supplémentaire. Pourtant quel plaisir de lire un bon roman, un bon ouvrage documentaire bien calé dans un fauteuil ou allongé dans l'herbe fraîche.

Pour cette année vous n'aurez que l'embarras du choix dans la qualité en particulier pour les livres documentaires — pour les romans nous restons prudents afin de respecter les goûts de chacun — dont nous vous donnons ci-dessous un petit aperçu.

TOURISME SOCIAL : ETAT D'URGENCE

Yves RAYNOUARD et Elisabeth DANGER
Téma-éditions - 160 pages

Le tourisme social est peu connu, y compris parfois de ceux qui s'en occupent. D'où l'intérêt d'un livre qui, à partir d'une rapide présentation historique, cherche à faire le point et à définir les grandes orientations du tourisme social.

Un moyen commode, pour tous ceux qui se sentent concernés par la question, de nourrir leur réflexion. De mieux se préparer à de rudes batailles, face à un tourisme commercial qui cherche, lui aussi, à sortir de l'ornière et face à un aménagement du territoire qui marginalise les investissements sociaux.

LE ROMAN DES HAUTS DE SAINT JEAN

par Yves COURRIERE
Fayard - 430 pages

Roman de politique-fiction ou reportage ? Les grandes heures de la promotion immobilière, avec ses requins, ses compromissions politiques et policières. A la fin, tout le monde est absous, tout le monde est content — du locataire volé ou juge déplacé. Une image vraisemblable de notre société.

LIGUES ET FASCISMES EN FRANCE - 1919-1939

par Philippe MACHEFER
P.U.F. - 96 pages

Qu'est-ce que le fascisme ? Le fasciste est-il un homme de droite ? Y a-t-il un fascisme français ? A travers l'analyse des principaux mouvements d'extrême droite d'avant la guerre, un petit essai brillant sur les tentations et les tentatives d'un fascisme à la française.

CAPITALISME ET HIERARCHIE

C.F.D.T. Aujourd'hui N° 8

Dans la droite ligne de nos revendications actuelles.